

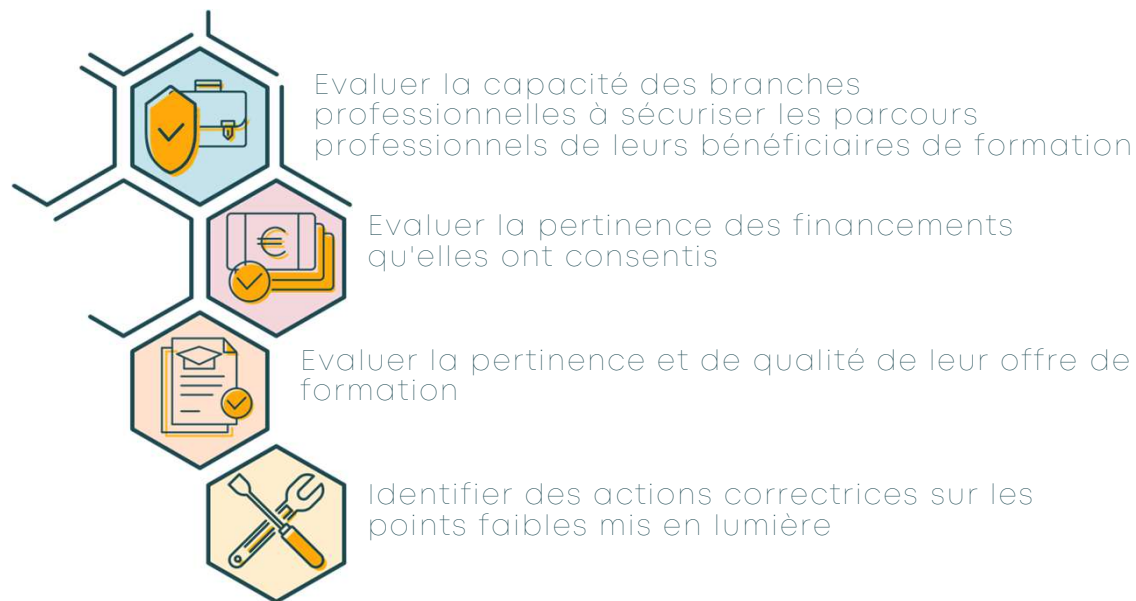
Résultats des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle Campagne d'enquêtes 2021/2022

AKTO a réalisé des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle à 6 mois et à 12 mois pour l'ensemble de ses branches professionnelles, auprès des bénéficiaires d'un **Contrat d'Apprentissage (CA)**, d'un **Contrat de Développement Professionnel Intérimaire (CDPI)**, d'un **Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire (CIPI)**, d'un **Contrat de Professionnalisation (CPRO)** et d'une **Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC)**.

Pour la branche des commerces de gros, 1 841 personnes ont répondu aux enquêtes, tous dispositifs de formation confondus. Elles sont issues soit d'un CA, soit d'un CPRO, soit d'une POEC.

**Ce document présente les résultats des
bénéficiaires d'un CA ou d'un CPRO**

OBJECTIFS

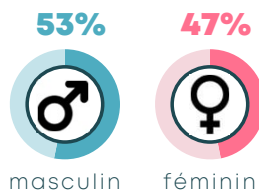


COMMERCES DE GROS – CHIFFRES-CLÉS

BÉNÉFICIAIRES

1 840 bénéficiaires ont répondu à au moins 1 des 3 enquêtes

MAJORITAIREMENT
DES HOMMES



AGÉS EN MOYENNE DE

23 ans

69%

ONT UN NIVEAU INFRA-BAC

INSERTION PROFESSIONNELLE

AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION :

En emploi
90%

Sans emploi
10%



AU COURS DES
12 MOIS SUIVANT

-3 pts

+3 pts

6 MOIS APRÈS LA FORMATION, PARMI LES
PERSONNES EN EMPLOI UNIQUEMENT :



93%

ont un seul employeur



56%

travaillent toujours pour l'entreprise
d'accueil de leur formation



81%

estiment que leur emploi correspond
à leur formation

UTILITÉ ET IMPACTS PERÇUS



87%

jugent que leur formation leur a été utile
pour trouver un emploi

92%



estiment avoir atteint les objectifs qu'ils
s'étaient fixés



93%

se disent prêts à recommander leur
formation à un proche

DES IMPACTS POSITIFS PERÇUS SUR :

L'intérêt
porté au
travail

70%

L'employabilité

75%

Les
conditions
de travail

60%

La rémunération

55%

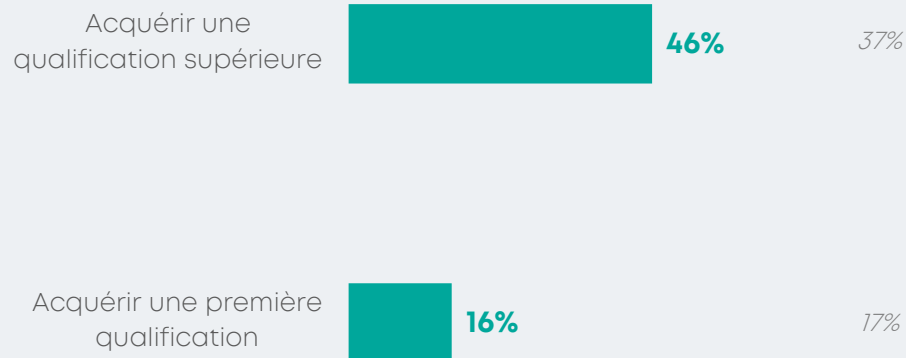
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION



Entrées en formation motivées par l'obtention d'une qualification

Parmi les raisons ayant motivé l'entrée en formation, deux concernent l'acquisition d'une première qualification ou d'une qualification supérieure, évoquées respectivement à 16% et 46%.

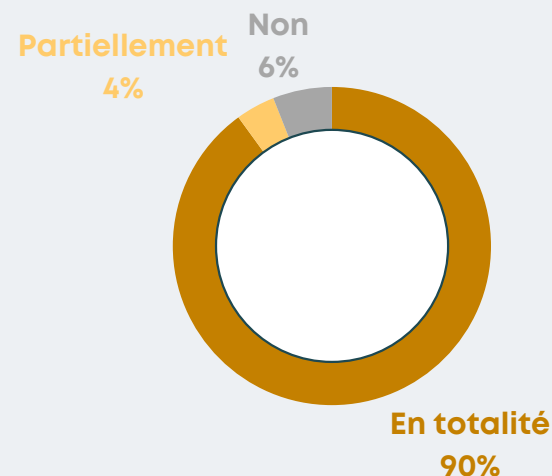
Toutes branches confondues



Obtention du diplôme ou de la certification

94% Taux d'obtention totale ou partielle

89% toutes branches confondues



94% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification totalement ou partiellement. Ils enregistrent un taux de réussite total de 90%, soit 8 points de plus que « toutes branches confondues » (82%).

INSERTION PROFESSIONNELLE

90% DES PERSONNES INSÉRÉES DANS L'EMPLOI AU COURS DU SEMESTRE SUIVANT LEUR FORMATION



Situation professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation

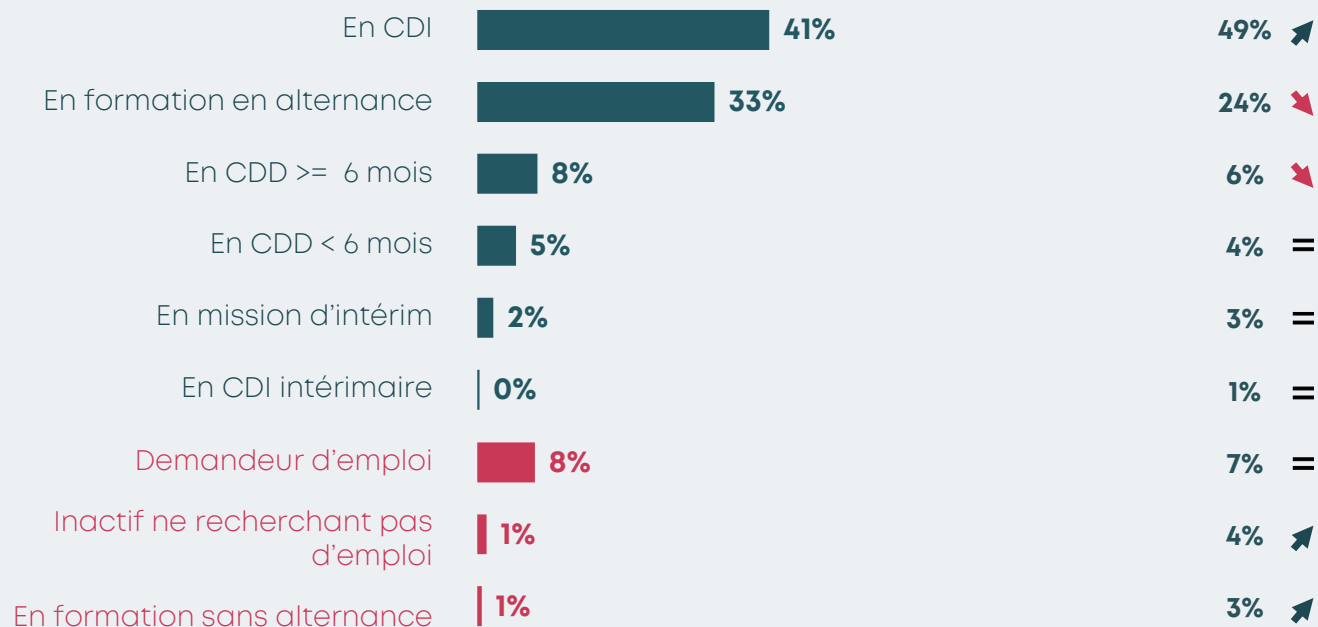
Insertion au cours de l'année suivant la formation : 87%



En emploi
90%



Sans emploi
10%



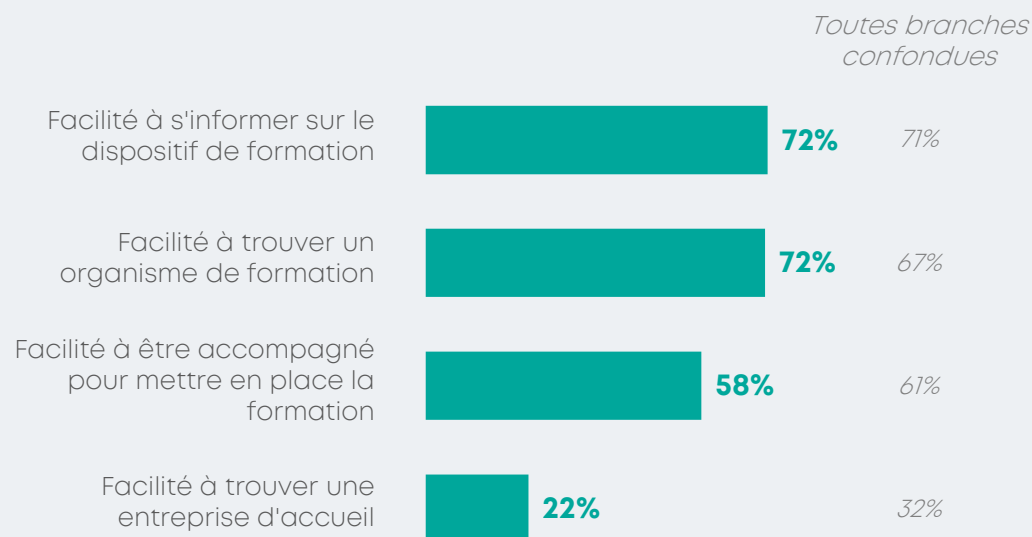
Le taux de personnes insérées dans l'emploi au cours des 6 mois suivant la formation est de 90% pour la branche des **commerces de gros**, soit 5 points de plus que « toutes branches confondues » (85%). Au cours de l'année suivant la formation, ces taux sont respectivement de 87% et 85%, soit 2 points de différence en faveur de la branche. Entre ces deux temporalités, la part de CDI augmente de 8 points tandis que celle des formations en alternance diminue de 9 points.

ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES

LE TUTORAT, UN OUTIL INCONTOURNABLE POUR PRÈS DE 9 APPRENANTS SUR 10

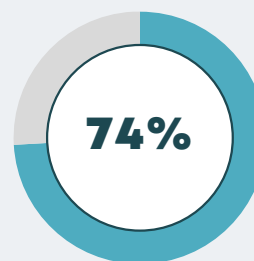


Identifier et mettre en place sa formation

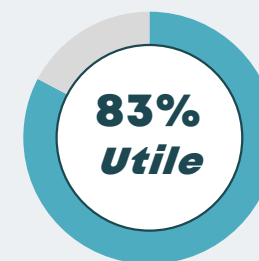


Les personnes issues de la branche des commerces de gros expriment beaucoup de difficulté à trouver une entreprise d'accueil, à un niveau supérieur à la moyenne « toutes branches confondues ».

Niveau et utilité de l'accompagnement en organisme de formation

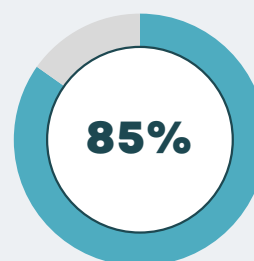


72% toutes branches confondues

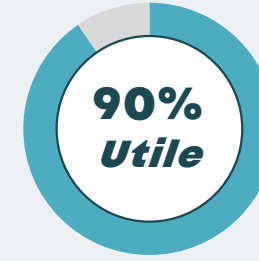


86% toutes branches confondues

Niveau et utilité de l'accompagnement en entreprise d'accueil



77% toutes branches confondues



90% toutes branches confondues

Comparativement à l'ensemble des branches, la branche des commerces de gros enregistre un taux d'accompagnement similaire en organisme de formation et nettement supérieur en entreprise d'accueil. L'accompagnement est jugé utile dans des proportions proches des moyennes observées.

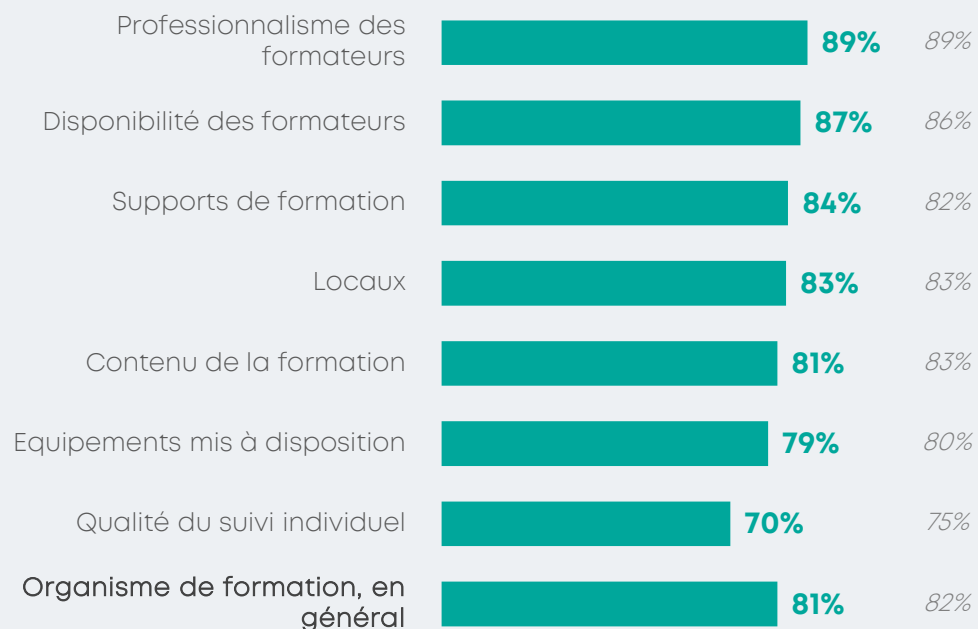
SATISFACTION À L'ÉGARD DE LA FORMATION

DES TAUX DE SATISFACTION TRÈS ÉLEVÉS



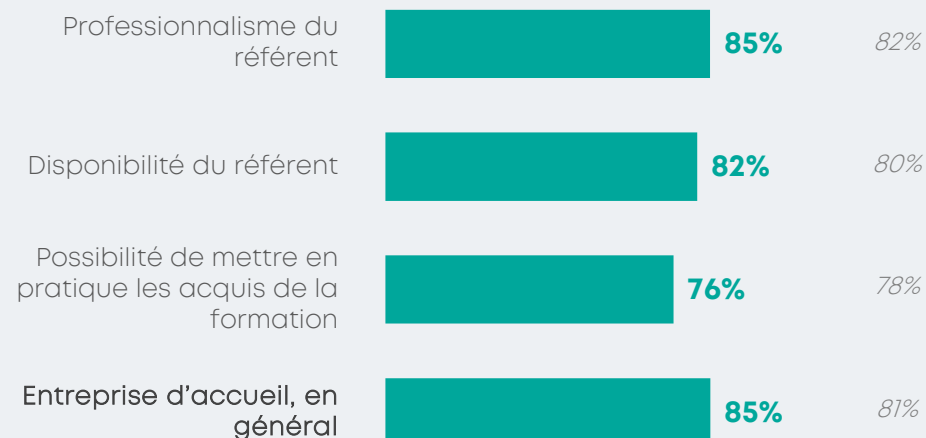
Au sein de l'organisme de formation

*Toutes branches
confondues*



Au sein de l'entreprise d'accueil

*Toutes branches
confondues*



En organisme de formation, les personnes sont particulièrement satisfaites par **le professionnalisme et la disponibilité de leurs formateurs**. En entreprise d'accueil, elles sont le plus fréquemment satisfaites par **le professionnalisme et la disponibilité de leur référent**. Comparé aux taux de satisfaction observés « toutes branches confondues », ceux relevés pour la branche des commerces de gros sont comparables tant pour l'organisme de formation que pour l'entreprise d'accueil.

IMPACT ET UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE FORMATION UTILE, IMPACTANT POSITIVEMENT LA VIE PROFESSIONNELLE



Une utilité avérée de la formation



87% des personnes qui occupent un emploi 6 mois après leur formation jugent que leur formation a été utile pour le trouver. Cette proportion est supérieure de 6 points de pourcentage à celle enregistrée « toutes branches confondues » (81%).



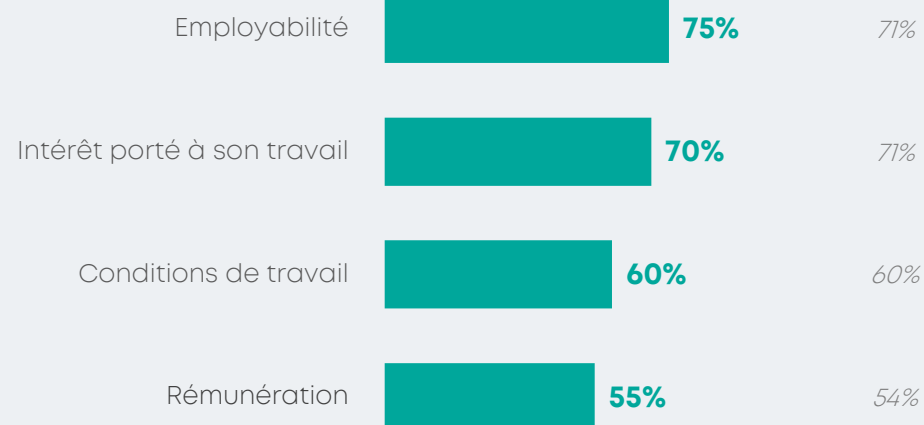
A l'issue de leur formation, 92% estiment avoir atteint leurs objectifs. C'est 4 points de pourcentage de plus que « toutes branches confondues » (88%). L'atteinte des objectifs est confirmée aussi bien par les bénéficiaires d'un CA (92%) que par les bénéficiaires d'un CPRO (91%).



93% se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, soit 7 points de pourcentage de plus que pour l'ensemble des branches (86%).

Des impacts très positifs sur la vie professionnelle

Toutes branches confondues



La majorité des personnes indiquent que leur formation a eu des effets positifs sur leur vie professionnelle au cours des 6 mois qui l'ont suivie ; plus particulièrement sur leur employabilité et l'intérêt qu'elles portent à leur travail. La branche enregistre des taux comparables à ceux enregistrés « toutes branches confondues ».

ADMINISTRATION DES ENQUÊTES

Les enquêtes sont administrées chaque mois par e-mail et/ou par téléphone au cours du mois, du 7ème mois et du 13ème mois suivant la fin de la formation.

Dans le cadre de la campagne d'enquêtes 2021/2022, les interrogations ont été réalisées entre septembre 2021 et août 2022, couvrant les périodes de sorties de formation suivantes :

- 2021S2 et 2022S1 pour le volet satisfaction ;
- 2021 pour le volet insertion professionnelle à 6 mois ;
- 2020S2 et 2021S1 pour le volet insertion professionnelle à 6 mois.

8 000 réponses par enquête étaient attendues pour l'ensemble des branches professionnelles.

Dans les faits, 8 025 réponses ont été collectées sur le volet satisfaction, 8 540 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 6 704 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois. Pour obtenir ces réponses, près de 100 000 invitations ont été envoyées par mail et près de 500 000 appels téléphoniques ont été passés, représentant plus de 4 500H de conversation.

Concernant la branche des commerces de gros, pour le CA, le CPRO et la POEC, 933 réponses ont été obtenues sur le volet satisfaction, 810 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 648 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois.

L'administration des questionnaires et la collecte des données ont été assurées par BVA, l'exploitation et la valorisation de ces données par AKTO, par le Pôle Observatoire et Certifications.

PONDÉRATION DES RÉSULTATS

Par défaut, une personne répondant à une enquête a le même poids de sondage qu'une autre qui répond à la même enquête ou à une autre enquête, ce qui n'est pas satisfaisant lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions à l'aune de la population toute entière. De fait, un nouveau poids a été attribué à chaque personne interrogée en fonction de la branche professionnelle d'origine qu'elle représente, sa région de domiciliation et le dispositif de formation dont elle a bénéficié. L'idée sous-jacente est de répondre à la question suivante : « Quelles seraient les réponses apportées par les personnes interrogées à l'enquête de satisfaction et/ou à l'enquête d'insertion professionnelle à 6 mois et/ou à l'enquête d'insertion professionnelle à 12 mois si elles représentaient parfaitement la structure de leur population d'appartenance en termes de branche professionnelle, de région de domiciliation et de dispositif de formation ? ». Les résultats présentés dans ce document ont tous été pondérés.

AKTO
Secrétariat Général
Pôle Observatoire & Certifications
Nicolas Schmitt - nicolas.schmitt@akto.fr

AKTO
L'humain au cœur des services